

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 23 mai 2024

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 63-2024 de la Municipalité du 15 avril 2024,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOpte le projet de création d'un nouveau trottoir, réfection de la chaussée et aménagement de deux ralentisseurs au chemin de Jouxkens.

ALLOUE à la Municipalité le crédit nécessaire de CHF 312'400.- TTC avant participation de tiers de CHF 55'300.- TTC, soit un montant net de CHF 257'100.-, selon les modalités décrites sous chiffres 5 et 7, pour les travaux de réaménagement du chemin de Jouxkens nord.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif suivants:

No 3820.1087.5010 - Création d'un nouveau trottoir, réfection de la chaussée et aménagement de deux ralentisseurs au chemin de Jouxkens – parcelle N° 285 – Génie civil pour CHF 249'000.- TTC, avant déduction de la participation de tiers pour CHF 55'300.- TTC, soit un total net de CHF 193'700.- TTC;

No 3861.1088.5010 - Chemin de Jouxkens – parcelle N° 285 – Collecteur EC pour CHF 35'500.- TTC;

No 3820.3074.5060 - Plantation, signalisation et marquage pour CHF 27'900.- TTC.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 avril 2024.

Ainsi délibéré en séance du 23 mai 2024

Le Président

Jeton Hoxha

La Secrétaire

Corrine Simon

